

Ces cartes ne concernent que le commerce assurant la vente de biens, à l'exclusion des services à caractère commercial (les restaurants, les banques, les coiffeurs, les cordonniers,...). Ces points de vente de biens représentent 43,6 % des points de vente en Belgique.

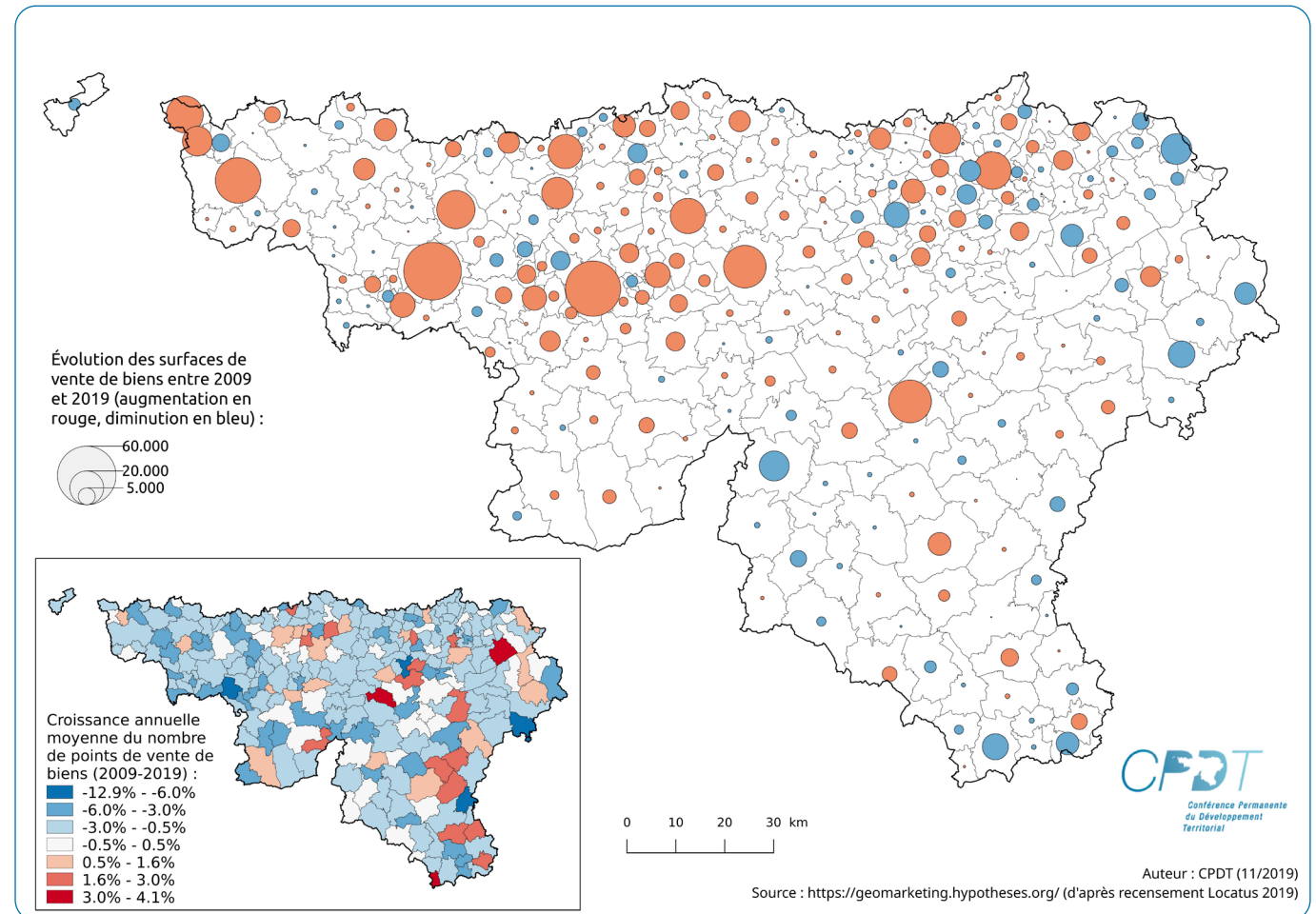
A l'échelle de la région, le commerce des biens progresse en termes de surfaces de vente. Le bilan net positif, entre 2009 et 2019, de 500 000 m² de surface nette de vente est en fait le solde positif entre la disparition de 400 000 m² de commerce indépendant et la création de 900 000 m² de magasin organisés en chaînes. Cette croissance est surtout portée par les supermarchés, les magasins à rayons multiples ainsi que le secteur textile.

Toutefois, la croissance des surfaces de vente de biens est loin d'être uniforme. Les grandes villes (Tournai, Mons, Charleroi, Namur et Liège) enregistrent de fortes croissances des surfaces de vente. Dans les espaces wallons plus ruraux, on observe une croissance et une concentration des surfaces commerciales dans des pôles relais bien accessibles par la route, généralement dans des parcs périphériques.

Cette croissance des surfaces de vente s'opère dans un contexte de forte réduc

Évolution du commerce de biens (2009-2019), en Wallonie

Evolution du nombre de commerces et des surfaces de vente de biens (2009-2019)



Évolution du commerce de biens (2009-2019), en Wallonie

tion du nombre de points de vente de biens (-1.37 % en moyenne chaque année), ce qui implique que la taille moyenne des points de vente augmente dans quasiment tous les secteurs d'activités et dans tous les espaces (particulièrement les moins denses en termes de nombre de points de vente).

Toutefois, dans 48 communes wallonnes (plutôt rurales), le nombre de points de vente augmente.

Niveau spatial :

Commune

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

*croissance annuelle moyenne du nombre de points de vente*₂₀₀₉₋₂₀₁₉

$$= \left(\frac{\text{nombre de points de vente de biens}_{2019}}{\text{nombre de points de vente de biens}_{2009}} \right)^{1/8} - 1$$

*évolution des surfaces de vente de biens*₂₀₀₉₋₂₀₁₉

= surface de vente de biens₂₀₁₉ - surfaces de vente de biens₂₀₀₉

Méthode de classification :

Pour l'évolution des surfaces de vente : cercles de surface proportionnelle à l'évolution en valeur absolue des surfaces de vente de biens sur la période 2009-2019.

Pour la croissance annuelle moyenne du nombre de points de vente : limites de classe centrées autour de 0 et définies manuellement.

Données utilisées :

- Surfaces de vente des commerces de biens pour les années 2009 et 2019
- Nombres de points de vente de biens pour les années 2009 et 2019

Sources des données :

- recensement de terrain par Locatus (2009 et 2019)

Source :

- <https://geomarketing.hypotheses.org/>

Statistiques :

- Evolution des surfaces de vente de biens (2009-2019) :
- Valeur minimum : -16 581 m² (Raeren)
 - Valeur maximum : 58 022 m² (Mons)

Croissance annuelle moyenne du nombre de points de vente de biens (2009-2019) :

- Moyenne : -1,37%
- Valeur minimum : -12,9 % (Fauvillers)
- Valeur maximum : 4,1 % (Rouvroy)

Auteurs :

Xavier May

Contact : xavier.may@ulb.ac.be, +32 (0)2 650 68 09.